



**VENEZ  
DÉCOUVRIR LA  
PIERRE SÈCHE  
AVEC NOUS !**

**NOUS FAISONS TOUS PARTIE  
DU RÉSEAU ÉCOLOGIQUE LOCAL**

**LEADER  
2024-2025**

**QUELLES SUBVENTIONS POUR LES  
MURS EN PIERRE SÈCHE ?**



**Fonds Européen Agricole pour le Développement rural (Feader):  
l'Europe investit dans les zones rurales**

**PROJET LEADER - LE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE LOCAL DU PAYS DES CONDRUSES**



## LA PIERRE SÈCHE EST-ELLE RECONNUE COMME UN PATRIMOINE ?

En Belgique, la pierre sèche est considérée comme faisant partie du **Petit Patrimoine Populaire Wallon** et ce depuis 2010. Le PPPW a de plus en plus d'importance aux yeux des populations locales car il confère un sentiment d'appartenance auquel on s'identifie et témoigne des pratiques et des coutumes du passé.

Il est constitué de 17 catégories listées par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP). Ce petit patrimoine se traduit par des lavoirs, des chapelles, des bornes, des ateliers, etc. Les constructions en pierre sèche, quant à elles, sont principalement reprises dans la **catégorie 15** qui concerne les biens relatifs à la faune, la flore et aux minéraux (15.11).



<https://agencewallonnedupatrimoine.be/les-17-themes-du-petit-patrimoine-wallon/>

Le savoir-faire de la pierre sèche est également reconnu comme « **Élément emblématique du Patrimoine oral et immatériel** » en **Fédération Wallonie-Bruxelles** depuis 2021 !



<https://urlr.me/Tc6f1>



L'art de la construction en pierre sèche est aussi reconnu internationalement comme « **Patrimoine culturel immatériel de l'humanité** » par l'**UNESCO**. La Belgique a soutenu un dossier depuis 2023 avec l'Irlande, l'Autriche, Andorre et le Luxembourg, afin de rejoindre le 8 premiers pays qui avaient porté la reconnaissance en 2018 (France, Grèce, Chypre, Croatie, Espagne, Italie, Slovénie, Suisse).



<https://urlr.me/nNJFW>

Le Mémento sur "**La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante, pour des territoires durables**" a été adopté par la **Convention européenne du paysage** en 2019, lors de la 10e conférence du Conseil de l'Europe.



<https://urlr.me/!Conv-europ-paysage>



# DES AIDES POUR PRÉSERVER DES MURS EN PIERRE SÈCHE EN WALLONIE ?

Oui ! Il existe des subventions ou des appels permettant de restaurer, conserver et parfois construire un mur en pierre sèche.

## L'Agence Wallonne du Patrimoine

### Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW)



Qui ? Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP)

Pour qui ? Les propriétaires, les particuliers, les communes, les asbl, etc.

Pour quoi ? Restauration à l'identique d'un mur ou d'une construction existante / promotion

Combien ? Jusqu'à max. 10.000 euros de subsides couvrant 75% des travaux d'entretien ou de restauration / 50% max. pour une publication, une exposition, un évènement ou un colloque

Critères ? non classé, visible depuis la voirie ou accessible au public...

Quand ? Toute l'année à raison d'un dossier par mur (1 seul subside possible par construction)

**<https://agencewallonnedupatrimoine.be/proteger-le-petit-patrimoine-populaire-wallon/>**



**<https://agencewallonnedupatrimoine.be/formulaires/>**



# Appels à projets :

## Vis mon village

**Qui ?** Fondation Roi Baudouin



**Pour qui ?** Les associations, les groupes de villageois, ...

**Pour quoi ?** Dans les communes rurales, mettre en valeur un projet citoyen commun améliorant la qualité de vie et la cohésion au sein du village

**Combien ?** Jusqu'à 5000 euros à 100% subsidiables

**Quand ?** Un appel par an de fin janvier - fin mars



<https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>

## Patwal

**Qui ?** Prométhéa - Collectif d'entreprises mécènes



**Pour qui ?** Les associations, les groupes de villageois, ...

**Pour quoi?** Créer un projet citoyen autour d'un projet de valorisation du Petit Patrimoine bâti classé ou non classé

**Combien?** Jusqu'à 10.000 à 100% subsidiables

**Quand?** Un appel par an de mai à mi-juillet (sous réserve)



<https://www.promethea.be/fr/rencontrer/nos-collectifs-dentreprises/patwal/>

## BiodiverCité

**Qui ?** SPW ARNE - Agriculture, ressources naturelles et Environnement

**Pour qui ?** Toutes les communes wallonnes

**Pour quoi ?** Restauration ou construction de murs en pierre sèche, formation du personnel communal, achat de pierre, panneaux, brochure..

**Combien ?** Jusqu'à 10.000 euros de subsides dont 1500 euros max. pour de la sensibilisation

**Critères ?** Fiche action dans la thématique éligible, favoriser la dynamique citoyenne

**Quand ?** Un appel par an mi février à fin mai



<http://biodiversite.wallonie.be/fr/subvention-biodivercite.html?IDC=6394>

